

MÉNI' BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ | N° 165 | OCTOBRE 2021



VIE MUNICIPALE
TOURISME

Le camping de la Ménitré p. 12

ENFANCE-JEUNESSE
RESTAURANT SCOLAIRE
Opération Fraich'attitude p. 15

CULTURE
BEL ÉTÉ
Au port Saint-Maur p. 18

PAGE INFOS DE LA MÉNITRÉ

NOUVEAUX HABITANTS

**VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER À LA MÉNITRÉ,
NOUS VOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE !**

N'hésitez pas à passer en mairie pour vous faire connaître.

La mairie vous accueille :

- ▶ Lundi et mercredi : 9h à 12h et 15h à 17h30
- ▶ Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

HOMMAGE À JEAN DROUZY



La commune de La Ménitré rend hommage à M. Jean DROUZY décédé le samedi 28 août dans sa 96^e année.

Il a travaillé pour les établissements Vilmorin en tant qu'ingénieur horticoles responsable de sélection des semences de variétés potagères en région parisienne. Puis, suite à la délocalisation de l'entreprise, pendant vingt trois ans à La Ménitré.

Dès leur arrivée en 1972, M. et Mme Drouzy ont été très actifs au sein du monde associatif et de la vie communale.

Jean Drouzy a été élu au conseil municipal pour trois mandats successifs de 1977 à 1995.

UN ANNIVERSAIRE DIGNEMENT FÊTÉ !

NOTRE JEUNE CENTENAIRE SE PORTE BIEN.



Jeudi 26 août dernier, les proches de madame Denise Chaillou étaient réunis dans la salle communale Emile Joulain de l'Espace de la Vallée pour fêter ses 100 ans. Monsieur le Maire, entouré de l'adjointe aux affaires sociales et du Club de l'Amitié lui ont offert de magnifiques fleurs et Mon-

sieur le Maire lui a remis avec grand plaisir la médaille de la commune.

Nb : pour mieux connaître Mme Chaillou, lire l'article qui lui a été consacré dans le livre "LA MENITRE, UNE HISTOIRE ENTRE LOIRE ET VALLEE". Pages 123 à 125, L'entre-deux-guerres à La Ménitré, La vie quotidienne.

UNE NAISSANCE SUR LA COMMUNE DE LA MÉNITRÉ !

Le 16 février dernier, Edwige GIRARD et Jean-Philippe PERNET ont accueilli avec joie et émotion la naissance de leur fils Pierrot. Ses 2 frères, Arsène et Abel, en garderont également un très beau souvenir.

Pierrot est né accompagné d'une sage-femme qualifiée pratiquant les accouchements à domicile, selon leur choix.

Tous nos vœux de bonheurs les accompagnent.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Élection du président de la République :

- ▶ Le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- ▶ Le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Élections législatives :

- ▶ dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 19/05/2021

ADMINISTRATION GÉNÉRAL

1) PLAN LOCAL D'URBANISME : DÉBAT SUR LE PADD (DCM N°05/2021-51)

Par délibération du 23/01/2019, le Conseil Municipal de La Ménitrie a prescrit la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

L'article L151-2 du code de l'urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Selon l'article L151-5 du code de l'urbanisme, ce PADD définit :

- ▶ Les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- ▶ Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune ;
- ▶ Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ;
- ▶ Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles.

Conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du Conseil Municipal, au plus tard deux mois avant l'examen du projet du plan local d'urbanisme.

Il est rappelé que le PADD a été transmis à l'ensemble des élus municipaux.

Les grandes orientations du PADD sont les suivantes :

- ▶ **Orientation n°1** : développer un territoire résilient
- ▶ **Orientation n°2** : maintenir une écono-

mie agricole et artisanale durable

- ▶ **Orientation n°3** : inscrire La Ménitrie comme porte d'entrée du territoire intercommunal
- ▶ **Orientation n°4** : renforcer l'identité ligérienne du territoire
- ▶ **Orientation n°5** : intégrer le projet de territoire dans la préservation de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables

M. le Maire rappelle que l'objectif de développement durable est un marqueur fort du projet de territoire et du SCOT de la Communauté de Communes Baugeois Vallée, et que les projets communaux se retrouvent également à travers les orientations du PADD.

Le PADD est le résultat d'une longue élaboration, et que chaque orientation sera retranscrite à la fois dans le règlement et dans le zonage du PLU.

- ▶ **Orientation n°1** : L'objectif est de revenir à une démographie équivalente à celle de 2010. Il est précisé que ce scénario a reçu l'aval des personnes publiques associées.

Interrogé sur les raisons de la démographie décroissante de la commune, M. le Maire répond que le renouvellement de la population est limité quand il n'y a pas de renouvellement urbain. Guillaume BROSSARD ajoute également que la composition des ménages évolue de manière générale à la baisse. M. le Maire ajoute que la création de lotissement d'habitation est un facteur de dynamisme démographique mais que cette solution doit être maîtrisée et sera plus difficile à mettre en œuvre du fait de la volonté du législateur de limiter la consommation de terres agricoles et de densifier l'urbanisation existante.

Il est indiqué qu'il faudra donc densifier sur le territoire communal de manière raisonnée, le PPRNPI n'autorisant plus aucun étalement urbain, et veiller à limiter le nombre de logements vacants.

Les différents objectifs visant d'une part à pérenniser les services, commerces et équipements publics sur le territoire, et d'autre part à développer les liaisons

douces sont présentés :

- ▶ **Orientation n°2** : M. le Maire présente les différents objectifs tendant à maintenir une économie agricole et artisanale durable.
- ▶ **Orientation n°3** : Il est souligné que les objectifs de qualification des entrées de bourg visent à préserver des vues et paysages qui traduisent l'identité de la commune et l'entrée ligérienne sur le territoire de la Communauté de communes Baugeois Vallée.
- ▶ **Orientation n°4** : M. le Maire souligne l'importance pour la commune de défendre et valoriser les activités existantes sur le Port St Maur, notamment celle du camping.

Il est précisé que dans les zones agricoles, il conviendra d'identifier avec précision les changements de destination possibles des bâtiments existants en gîtes, afin de répondre au développement de l'essor de l'hébergement touristique.

- ▶ **Orientation n°5** : M. le Maire présente les objectifs définis.

Guillaume BROSSARD rappelle qu'à l'issue de la présentation du PADD au conseil municipal, l'instruction des demandes d'autorisation liées au droit des sols pourra surseoir à statuer à tout projet qui ne serait pas en adéquation avec le PADD.

Le Conseil Municipal :

- ▶ Ayant débattu des orientations générales du PADD, dit que la présente délibération formalise la tenue de ce débat et sera annexée au projet de PADD. Elle fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois.

2) MOBILITÉS : CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF (DCM N°05/2021-52)

Considérant que le développement des mobilités durables constitue un enjeu majeur du PCAET de la Communauté de communes Baugeois Vallée et Considérant que le développement des liaisons douces est inscrit dans les projets du mandat communal ; le Conseil Mu-

nicipal décide de constituer un comité consultatif « mobilités » à l'unanimité (19 voix pour).

Les membres de ce comité sont :

- ▶ Elus municipaux : Tony GUERY, Isabelle NICOLAS, Michel LEBRETON, Guillaume BROSSARD, Laurent MERAUT, Yann RENAUDIER, Ludovic LAMBERT, Jackie PASSET
- ▶ Extra-municipaux : Claude MAINGUY, Flavie RENAUDIER, Damien PELLETIER, Sylvain CACHEUX

3) MODERNISATION DU LOGO ET DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE LA COMMUNE : VALIDATION DE PRINCIPE (DCM N°05/2021-53)

Benjamin LABA présente le projet de modernisation du logo et de la charte graphique de la commune de La Ménittré, datant de 2002 ; et considérant que ce projet est complémentaire du projet de création d'un nouveau site Internet communal ; le Conseil Municipal, donne son accord de principe pour lancer toutes les démarches liées à ce projet ; à l'unanimité (19 voix pour)

4) CUMA DES SABLONS : CONVENTION POUR LE PASSAGE DE CANALISATIONS D'IRRIGATION SUR LES PROPRIETES COMMUNALES (DCM N°05-2021-54)

Dans le cadre des travaux d'irrigation réalisés par la CUMA des Sablons sur les parcelles communales du Fraubert louées aux agriculteurs, il est proposé de signer une convention d'occupation temporaire pour l'installation des infrastructures nécessaires à l'irrigation sur les terrains appartenant à la commune. Le Conseil Municipal valide les conditions d'occupation des parcelles communales situées au Fraubert à l'unanimité (19 voix pour).

5) FDGDON : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE (DCM N°05/2021-55)

Considérant qu'il est de l'intérêt général de participer à la lutte contre le frelon asiatique et considérant la proposition de renouvellement de la FDGDON Maine-et-Loire de la convention de partenariat visant à coordonner techniquement et administrativement la lutte contre le frelon asiatique et la destruction de leurs nids le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour)

décide de renouveler la convention de partenariat avec la FDGDON 49 et valide les conditions de participation financière de la commune :

- ▶ Prise en charge à hauteur de 50% pour les interventions sur le domaine privé
- ▶ Prise en charge à hauteur de 100% pour les interventions réalisées sur le domaine dont la commune est gestionnaire et/ou propriétaire
- ▶ Désigne comme référent communal : Titulaire : Pascale YVIN et Suppléant : Eric WOLF

6) PODELIHA : CONSULTATION POUR LA CESSIION D'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL AU 2 RUE DE LA VALLEE (DCM N°05/2021-57)

Vu le dossier de consultation reçu en mairie de La Ménittré le 07/04/2021, sollicitant l'avis de la commune sur le projet de cession d'un logement locatif social par PODELIHA, situé 2 rue de la Vallée à La Ménittré ;

Considérant les restrictions d'urbanisation du territoire communal imposées par le PPRNPI ;

Considérant que le SCOT, actuellement en cours de révision, projette de fixer à 15% le taux de logements locatifs sociaux dans la production neuve de résidences principales sur le territoire Baugeois-Vallée ;

Considérant que la commune de La Ménittré dispose d'un parc important de logements locatifs sociaux (LLS) ;

Considérant que la cession de ce logement unique ne remet pas en cause le pourcentage de LLS sur le nombre de résidences principales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité absolue (18 voix pour et 1 abstention) :

- ▶ Emet un avis favorable à la cession du logement locatif social situé 2 rue de la Vallée par le bailleur social PODELIHA ;

FINANCES

7) SIEML : PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC POUR LA DESSERTE DU LOTISSEMENT 62 RUE DU ROI RENE (DCM N°05/2021-59)

Vu le détail estimatif des travaux d'alimentation en énergie électrique basse tension du projet de lotissement privé situé sur la commune de La Ménittré (extension sur le domaine public) ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- ▶ Décide de participer financièrement aux travaux de la manière suivante : règlement sur présentation par le SIEML, d'un appel des fonds de la somme due d'un montant HT de 1 546 €.

8) CABINET MEDICAL : MODIFICATION DE LOYER EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN SECOND MEDECIN GENERALISTE (DCM N°05/2021-60)

Considérant l'arrivée d'un second médecin généraliste dans le cabinet médical à compter du 15/06/2021 ;

Considérant qu'il convient dans l'intérêt général, de favoriser l'arrivée d'un nouveau professionnel de santé par un aménagement de loyer pendant une durée de 6 mois à compter du 01/07/2021, ainsi que cela avait été fait pour le 1^{er} médecin généraliste et l'ostéopathe ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- ▶ En vue de faciliter la gestion administrative des loyers, accepte que le Dr LECHAT s'installe dans les locaux professionnels du cabinet médical dès le 15/06/2021 en maintenant le loyer mensuel de juin 2021 à 915 € (tel que fixé par délibération du 14/10/2020) ;
- ▶ Décide de mettre gratuitement à disposition du Dr LECHAT, médecin généraliste, les locaux du cabinet médical pour la période du 01/07/2021 au 31/12/2021 inclus ;
- ▶ Décide de fixer en conséquence, le loyer mensuel du cabinet médical à 740 € pour la période du 01/07/2021 au 31/12/2021 ;
- ▶ Décide de fixer le loyer mensuel du cabinet médical à 1 185 € à compter du 01/01/2022 ;
- ▶ Précise que la révision de loyer, indexée sur l'indice INSEE du coût de la construction, interviendra exceptionnellement pour la 1^{ère} fois le 01/01/2023 ;

9) CAMPING DU PORT ST MAUR : OUVERTURE ET TARIFS (DCM N°05/2021-61)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- ▶ Décide de fixer la période d'ouverture du camping du 15/06/2021 au 15/09/2021 inclus ;
- ▶ Décide d'assurer en régie directe la gestion du camping pour la saison touristique 2021 et de créer un poste d'adjoint technique pour la période du 14/06/2021 au 17/09/2021 à temps complet, catégorie C2 - 3^{ème} échelon ;

- Fixe les tarifs du camping du Port St Maur à compter de la saison 2021 ;
- Dit que ces tarifs sont applicables à partir de 2021 et sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération du Conseil Municipal vienne les modifier

10) GINGUETTE DU PORT ST MAUR : FIXATION DU TARIF D'OCCUPATION TEMPORAIRE (DCM N°05/2021-62)

Dans l'objectif de valoriser et redynamiser le site du Port St Maur, il est proposé d'accepter pour la saison 2021, l'offre de M. Vincent LELIEVRE - exploitant de La Piautre, d'installer une guinguette provisoire, ne nécessitant aucune fondation et/ou emprise au sol. du 20/05/2021 jusqu'au 25/09/2021 inclus.

L'espace occupé représentera environ 350 m². Toutes les infrastructures installées seront provisoires et pourront être enlevées dans un délai maximum de 24h si nécessaire.

La redevance d'occupation est proposée à 300 € / mois.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité (17 voix pour et 2 abstentions) et demande qu'un bilan de la saison 2021 fait afin d'étudier la possibilité de pérenniser la guinguette temporaire pour les années futures ;

11) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE GARDE DES ELUS (DCM N°05/2021-63)

Vu la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, considérant qu'il est nécessaire de faciliter la participation des élus aux séances du Conseil Municipal et aux réunions des commissions dont ils sont membres ; Décide d'approuver les modalités de remboursement par la commune, des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile à l'unanimité (19 voix pour).

COMPTE-RENDU SOMMAIRE LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23/06/2021

ADMINISTRATION GÉNÉRAL

12) SURSIS A STATUER - INDIVISION DELAIRE - APPROBATION PERIMETRE (N°06/2021-65)

Dans le cadre de la Politique Départementale de l'Habitat, le Département de Maine-et-Loire a mis en place un dispositif opérationnel de portage foncier au bénéfice des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Cette mission a été confiée par convention cadre en date du 23 juillet 2013 à la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou (devenue Société Publique Locale de l'Anjou puis Anjou Loire Territoire Public suite à l'Assemblée Générale du 24 juin 2016). La communauté de communes de Beaufort-en-Anjou (devenue la communauté de communes de Baugeois-Vallée depuis le 1^{er} janvier 2017) a sollicité le Conseil Départemental aux fins d'engager la mise en œuvre du portage foncier pour des secteurs situés sur son territoire et notam-

ment sur la commune de La Ménittré.

Ainsi, une convention opérationnelle a été conclue le 4 mai 2016 entre le Département, Alter Public, la communauté de communes de Beaufort-en-Anjou (devenue la communauté de communes de Baugeois-Vallée depuis le 1^{er} janvier 2017) et la commune de la Ménittré. Cette convention prévoit notamment l'acquisition par Alter Public, pour le compte de la collectivité, des parcelles comprises à l'intérieur du site baptisé « le Pignon Blanc - secteur du Canal ».

Ce périmètre couvre une superficie d'environ 1,5 hectare et se situe en centre-bourg, à proximité des commerces et services.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la municipalité de maîtriser l'aménagement d'un secteur dit « stratégique », compte tenu de la rareté des secteurs urbanisables sur le centre-bourg due notamment aux contraintes imposées par le PPRI Val d'Authion et Loire Saumuroise.

À ce titre, dans le cadre de la révision du Plan Local d'urbanisme (PLU) actuellement en cours, il est prévu que le secteur du Canal, accessible par la rue du Pignon Blanc, fasse l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) exposant notamment les principaux axes d'aménagement suivants.

- L'utilisation de cet espace doit être optimisée afin de produire un maximum de logements à proximité de l'hyper centre-bourg ;
- Un espace paysager de transition devra être mis en place afin de contribuer à l'intégration des constructions et sera l'un des éléments constitutifs de la trame verte et bleue.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal, pendant cette phase de révision du PLU, de prendre des mesures conservatoires afin que les grandes orientations d'aménagement du secteur du Canal - le Pignon Blanc ne soient pas remises en cause.

À cet effet, l'article L.424-1 du Code l'Urbanisme permet aux collectivités de prendre en considération des opérations d'aménagement qui ne sont pas encore engagées.

Il peut ainsi être sursis à statuer lorsque des travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement, dès lors que le projet d'aménagement a été pris en considération par la commune et que les terrains affectés ont été délimités.

Conformément aux dispositions de l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la collectivité peut décider de surseoir à statuer, dans les conditions prévues à l'article L.424-1 du Code de l'urbanisme, dès lors qu'a eu lieu le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de prendre en considération l'exécution du futur plan local d'urbanisme de la Commune de la MENITRE et d'instituer un périmètre de sursis à statuer sur ce secteur, conformément au plan périmétral figurant en annexe de la présente délibération, qui permettra d'opposer chaque fois que nécessaire, un sursis à statuer sur toute demande d'autorisation concernant les travaux de constructions ou d'installations compris dans ledit périmètre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (17 voix pour) :

- ▶ Approuve la prise en considération du futur plan local d'urbanisme.
- ▶ Décide l'établissement d'un périmètre de sursis à statuer sur la commune de la Ménitré conformément au plan périmétral de sursis à statuer figurant en annexe de la présente délibération ;

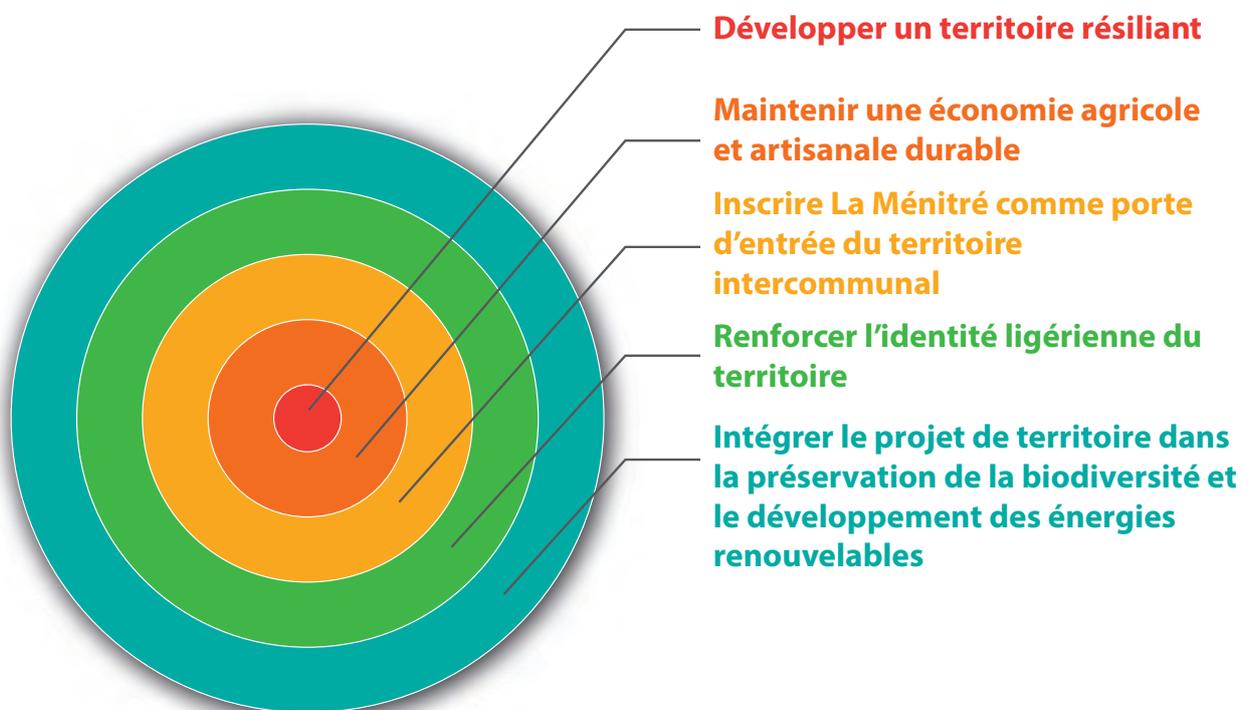


Figure 1. Schéma de présentation de la structure du PADD du PLU de la Ménitré

13) BIBLIOTHEQUE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LIRENLOIRE (N°06/2021-66)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) Accepte les termes de la convention de partenariat pour la gestion associative de la bibliothèque municipale ;

14) RESEAU DES BIBLIOTHEQUES : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BEAUFORT-EN-ANJOU (N°06/2021-67)

Le réseau de Lecture publique a pour objectif de contribuer à la culture, à l'éducation et à la formation en assurant l'égalité d'accès de tous à la lecture et aux ressources documentaires. Il se traduit par la mise en place d'une carte lecteur unique et d'un « portail » commun, permettant aux lecteurs d'avoir accès à l'ensemble des documents disponibles dans les deux bibliothèques, par un système de navettes mises en place entre les deux structures.

Les frais de fonctionnement du réseau sont supportés à égalité par les deux communes.

une nouvelle convention dont les principales modifications visent à actualiser les conditions de partenariat, et la régularisation financière des frais est approuvée et à l'unanimité (18 voix pour)

15) MULTI-ACCUEIL GABAR'RONDE ET RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS : RAPPORT D'ACTIVITE 2020 (N°06/2021-68)

Présentation du rapport d'activité du multi-accueil Gabar'Ronde pour l'année 2020 et du rapport d'activité du Relais des Assistants Maternels pour l'année 2020 . Le Conseil Municipal prend acte et approuve les rapports d'activité à l'unanimité (18 voix pour).

16) TRAVAUX DE VOIRIE IMPASSE DU BOURG JOLY : CONVENTION AVEC LUDOVIC LAMBERT (N°06/2021-69)

Demande de M. Ludovic LAMBERT du 10/11/2020 qui sollicite l'accord de la commune de La Ménitré pour faire réaliser à ses frais des travaux de voirie en enrobé sur une portion de la route communale n°12, dite impasse du Bourg Joly, alors que cette voie est actuellement recouverte d'un enduit bi-couche,

afin de garantir un bon état de la voirie sur le long terme. Le Conseil Municipal accepte que M. Ludovic LAMBERT fasse réaliser à ses frais, les travaux de voirie en enrobé de l'impasse du Bourg Joly à l'unanimité (18 voix pour).

FINANCES

17) REPRISSE DE LA DELIBERATION RELATIVE A L'ACQUISITION DES TERRAINS DOUBLARD (N°06/2021-71)

Considérant les difficultés rencontrées par le notaire pour joindre M. DOUBLARD, liées notamment à son éloignement et son isolement, et la volonté de la commune de formaliser rapidement cette acquisition afin de pouvoir lancer l'étude d'aménagement du lotissement d'habitation ;

Il est proposé que la commune prenne également en charge les frais liés à l'étude de sol G1, obligatoire dans le cadre de la loi ELAN, ainsi que les diagnostics immobiliers obligatoires. Ces frais supplémentaires viendront également en déduction du prix d'acquisition global des terrains.

Les devis sont les suivants :

- ▶ Frais de géomètre : 1 090 € HT soit 1 308 € TTC
- ▶ Diagnostics immobiliers : 1 390 € HT soit 1 668 € TTC
- ▶ Démolition et défrichage : 16 541.72 € HT, soit 19 850,06 € HT
- ▶ Analyse de sol : 910 € HT soit 1 092 € TTC

Il est précisé que ces montants sont susceptibles d'évoluer si une actualisation des devis s'avère nécessaire.

Il propose de modifier la délibération susvisée afin de tenir compte de ces frais complémentaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- ▶ Donne son accord de principe pour l'acquisition des terrains appartenant à M. DOUBLARD Jean-Camille aux prix et conditions ci-dessus présentées ;
- ▶ Accepte la prise en charge par la commune des frais de bornage, d'études et diagnostics, de démolition et défrichage présentés, lesquels seront déduits du prix d'acquisition versé par la commune au propriétaire ; dit que ces frais accessoires, engagés par la commune, lui seront remboursés si la transaction immobilière n'était pas menée à son terme le cas échéant ;

18) REPRISSE DE LA DELIBERATION RELATIVE A LA CESSION DE TERRAIN AU CNPH-PIVERDIERE (N°06/2021-72)

la proposition de cession du terrain communal non bâti au CNPH-Piverdière permettra de conforter et maintenir l'activité du CNPH-Piverdière sur le territoire communal ; est de l'intérêt général de maintenir cette activité sur le territoire de La Ménitré ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- ▶ Accepte de vendre au CNPH-Piverdière la parcelle cadastrée section A n°1343 au prix de 8 000 € ;
- ▶ Décide d'assortir cette vente immobilière de la clause suivante : en cas de cession du terrain susvisé dans les dix années suivant la signature de l'acte notarié, le CNPH-Piverdière devra reverser à la commune de La Ménitré

19) RASED : CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA COMMUNE DE GENNES-VAL-DE-LOIRE (N°06/2021-73)

La commune de La Ménitré est rattachée au RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté), installée dans les locaux de l'école publique Jules Verne à Gennes-Val-de-Loire. Le Conseil Municipal accepte les termes de la nouvelle convention fixant les participations financières des communes au frais de fonctionnement du RASED ; à l'unanimité (18 voix pour).

RESSOURCES HUMAINES

20) AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE (N°06/2021-75)

Le Conseil Municipal propose de faire appel à au dispositif Service Civique afin de mettre en œuvre les projets du conseil éco-citoyen de la commune :

- ▶ Recrutement de 2 jeunes pour une durée de 8 mois à raison de 28h / semaine
- ▶ Intermédiation : partenariat avec Unis-Cité pour bénéficier de l'agrément
- ▶ Missions :
 - ✓ Mobilités : imaginer ou valoriser des trajets / itinéraires existants (vélo, VTT, famille, culturel, touristique, par niveau de difficulté / nature (faune, flore) / sportif)
 - ✓ Lien Intergénérationnel : intégrer les seniors dans toutes les activités mises en place

- ✓ Autonomie alimentaire : faire vivre la grainothèque (exemples : atelier semis sur le marché, soirée ciné débat, atelier jardinage), proposer un calendrier annuel d'animations autour de l'autonomie alimentaire
- ✓ Environnement / Micro forêt / Zéro déchets : soutien à la plantation d'une micro forêt en novembre, animations autour de ce projet et lien avec les écoles ; développement d'actions zéro déchet sur la commune pour tout public ; proposer des actions pour une commune plus propre et des comportements plus civiques (ex : décorer les poubelles, créer un rallye) ; organiser des rencontres de quartier (lien intergénérationnel) pour plus d'entraide et pour sensibiliser les habitants au change-

ment climatique (par exemple repas de quartier, jardins partagés)

- ✓ Organisation d'un rallye citoyen afin de valoriser toutes les actions mises en place sur les 8 mois.

Le coût pour la commune sera le suivant :

- ▶ Co-tutorat d'Unis-Cité : 1 400 €
- ▶ Indemnités des 2 services civiques sur les 8 mois : 1 722 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- ▶ Décide de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la commune à compter du 02/11/2021 ;
- ▶ Décide de faire appel à l'intermédiation de l'association UNIS-CITE et de recruter 2 personnes en service civique pour une durée de 8 mois pour une durée hebdomadaire de 28 h ;

21) DEMATERIALISATION DES BULLETINS DE SALAIRE (N°06/2021-76)

Considérant que la proposition du Groupe NUMERIA - Digiposte répond aux exigences réglementaires. Le Conseil Municipal accepte la mise en place de la dématérialisation des bulletins de paie des agents communaux et bulletins d'indemnités des élus municipaux à l'unanimité (18 voix pour)

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 21/07/2021

FINANCES

22) SOCLE NUMERIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE MAURICE GENEVOIX : CONVENTION AVEC L'ETAT POUR LE FINANCEMENT (N°07/2021-77)

Un dossier de candidature a été déposé fin mars 2021 dans le cadre de l'appel à projets pour le socle numérique des écoles élémentaires (inséré dans le dispositif France Relance).

Toutes les classes n'étant pas équipées en informatique, ce socle d'ordinateurs supplémentaires complètera l'équipement existant.

Le coût total prévisionnel est de 11 467 € TTC, décomposé ainsi qu'il suit :

- ▶ Equipement matériel informatique : 10 110 €
- ▶ Espace numérique de travail (ENT) : 1 357 €

Le projet présenté a été retenu pour un financement total de 5 576 € : 4 900 € pour le matériel et 676 € pour l'ENT. Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2022, la commune disposant

jusqu'au 31/12/2022 pour réaliser la dépense à l'unanimité (19 voix pour).

23) LOCAL DES ORTHOPHONISTES - NOUVEAU LOYER (N°07/2021-78)

Considérant les travaux d'extension réalisés par la commune de La Ménitridé dans les locaux communaux de l'ancienne gare SNCF en vue de l'installation d'un orthophoniste supplémentaire ; Décide de fixer le loyer mensuel des locaux loués aux orthophonistes, situés dans l'ancienne gare SNCF, à 1 139 € à compter du 1er septembre 2021 à l'unanimité (19 voix pour).

24) CAF - DEMANDE DE SUBVENTION - AIDE FINANCIERE MATERIEL/ MOBILIER (N°07/2021-79)

Projet de renouvellement du logiciel enfance / jeunesse et du portail famille. Le Conseil Municipal valide le projet de renouvellement du logiciel enfance/jeunesse et du portail famille s'élevant à la

somme prévisionnelle de 23 420 € HT et demande la subvention la plus élevée possible à la CAF de Maine-et-Loire soit 80% sur une dépense plafonnée à 20 000 € HT ; sur le budget 2022, à l'unanimité (19 voix pour).

25) CAF - DEMANDE DE SUBVENTION - AIDE FINANCIERE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE JEUNESSE (N°07/2021-80)

Vu l'estimation sommaire des travaux de rénovation et réhabilitation de l'ancien logement situé rue Jeanne de Laval, destiné à accueillir l'Espace Jeunesse ; Le Conseil Municipal valide le projet de réhabilitation présenté, dont l'estimation sommaire s'établit à la somme prévisionnelle de 69 600 € HT ; Demande la subvention la plus élevée possible à la CAF de Maine-et-Loire soit 60% sur une dépense plafonnée à 300 000 € HT ; sur le budget 2021 et qu'ils seront complétés sur le budget 2022, à l'unanimité (19 voix pour).

LA PAROLE

AUX COMITÉS

COMITÉ ESPACE VERT ET ENVIRONNEMENT

Le comité espace vert et environnement prépare avec vous des actions collectives pour notre commune.

Depuis le printemps nous préparons la 1^{ère} micro-forêt de la Ménitré. Celle-ci sera implantée cet automne, grâce à l'action conjointe des habitants, de volontaires, du comité espaces verts et du conseil éco citoyen. Elle se situera sur la parcelle à côté du terrain de cross (à la place du tomatier) et permettra à tous de profiter d'un espace de fraîcheur et de nature.

La plantation aura lieu **le samedi 20 novembre à partir de 10h**, nous vous attendons nombreux pour y participer et profiter d'une pause musicale. Une réunion de préparation sera organisée le samedi 13 novembre.

D'ici là vous pouvez vous inscrire à la mairie ou sur accueil@lamenitre.fr, cela nous permettra de préparer cette journée au mieux.

Le comité a besoin de vous. Nous souhaitons promouvoir l'entraide dans les quartiers à travers des actions concrètes, gratuites et ouvertes à tous. La 1^{ère} étape

sera de jardiner ensemble. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à la création de jardins partagés, que se soit pour échanger des connaissances, passer du temps ensemble, profiter des légumes produits, merci de vous inscrire à l'accueil de la mairie.

« Nous avons aussi besoin de vous lors d'actions ponctuelles entre habitants, pour mieux nous connaître et échanger en toute sympathie. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez nous aider de près ou de loin. »



UN TOMATIER À LA MÉNITRÉ

Au mois d'août, des visites, dégustations et démonstrations de récoltes de graines ont été organisées dans le tomatier créé par Gaëlle Wolf. Cette collection de tomates a pour but de préserver une centaine de variétés sélectionnées à l'ancienne, issues d'échanges internationaux de graines. Les quelques 450 plants présentés sont cultivés intégralement en bio et permaculture.

Depuis le début du mois d'août sont organisées, sur rendez-vous, des visites guidées avec dégustations ainsi qu'un

atelier de récolte et de conservation des graines. Environ 150 visiteurs ont pu découvrir le tomatier.

Une partie des graines récoltées serviront à approvisionner la Grainothèque de La Ménitré.

À l'automne, ce terrain accueillera ensuite une micro-forêt.

Ce projet a pu se mettre en place grâce au soutien de la commune, du conseil éco-citoyen, des associations et habitants.

VENTE DE COUPE DE BOIS SUR PIED

PAR LA COMMUNE DE LA MÉNITRÉ



La commune de La Méniltré proposera dans le courant de l'hiver 2021/2022 une vente de bois sur pied.

Si vous êtes intéressés merci de vous inscrire en mairie : (02 41 45 63 63 ou accueil@lamenitre.fr)

La vente de bois va faire suite à la première tranche des opérations de

travaux forestiers et de réhabilitation des milieux aquatiques menées notamment dans le cadre du contrat de Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en lien avec le Parc Naturel Régional et le SAGE Authion.

Les travaux forestiers que nous allons confier à une entreprise vont concerner la Boire Girard, la Boire du Port Saint Maur et le Fraubert et consisteront en la

taille en têtard de nombreux frênes et l'abattage de certains arbres notamment des acacias.

La plupart des coupes sera donc remise sur site à disposition des bénéficiaires avec lesquels nous aurons préalablement établi un contrat de vente.

Les arbres et branchages ne seront donc pas debout mais bien au sol (cela permettra ainsi de limiter les risques de chute).

COMITÉ COMMUNICATION

COMITÉ COMMUNICATION

Depuis un an, le comité communication ainsi que l'agent communal P. Cadeau s'activent à moderniser le service Communication de notre commune.

Beaucoup de chantier avec une nouvelle charte graphique et logo, un nouveau site Internet et aujourd'hui un nouveau bulletin communal. Celui-ci continuera d'évoluer au fil des éditions en espérant qu'il vous plaise.

COMITÉ ASSOCIATION

Le 18 septembre, la deuxième édition du Marché aux associations s'est tenue sur la place Léon Faye. C'était l'occasion de connaître les associations qui font vivre notre commune et le rendre dynamique et attractif.

Le monde associatif est essentiel à la vie des communes alors n'hésitez pas à le rejoindre et à adhérer à une de nos associations sportives ou culturelles.

LA PAROLE AUX COMITÉS

TOURISME, LE CAMPING DE LA MÉNITRÉ

Cette année le camping était de nouveau géré en régie municipale. Il a connu un pic d'activité en juillet avec une cinquantaine d'emplacements réservés par semaine. Plusieurs habitués profitent de nos bords de Loire sur les 3 mois d'ouverture et les

estivants de passage campent en moyenne 2 à 3 jours.

► Une quarantaine de jeunes castrateurs de maïs qui travaillent chez nos agriculteurs, durant 3 semaines environ, y sont également installés.

► Actuellement un comité de pilotage est en réflexion sur le devenir du camping pour conforter l'offre existante et pérenniser la structure.



COMITÉ SÉCURITÉ

ACTION DE PRÉVENTION TRANSPORTS SCOLAIRES SUR LA MÉNITRÉ

Vendredi 17 septembre, à 7h30, Tony Guéry et Clarisse Nourry, dans le cadre de la commission sécurité de la commune, ont organisé un échange avec les élèves des collèges Paul Éluard de Gennes et de François Truffaut de Longué qui prennent le car rue du moulin. Les élèves étaient bien réveillés et attentifs aux mesures de prévention. Bravo à eux !

Gaëtan Raimbault, agent de prévention transport de la région Pays de la Loire était présent et attentif comme chaque matin et soir dans la région, aux contrôles des cartes de transport, du port des gilets haute visibilité, du masque, de la ceinture de sécurité et du comportement.

Nous tenons à souligner son travail et celui des conducteurs et conductrices - Merci à eux !



« La sécurité des enfants est l'affaire de tous ! »



ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER À LA MÉNITRÉ



La communauté de communes **Baugeois-Vallée** a pour projet de développer des locaux de bureaux sur la commune de **La Ménitré**.

Le 17 mars dernier la commune de La Ménitré a cédé ce bien immobilier au profit de Baugeois-Vallée.

- ▶ Sa surface est de 240 m² sur une parcelle de 1565 m².
- ▶ Son coût a été estimé à **150 000 €** par le Service des Domaines en octobre 2020.

Un bureau d'études comptant 22 salariés s'est déjà positionné pour louer l'ensemble des locaux.

Ce bien communal devient donc intercommunal et rentre dans la feuille de route du service ÉCO de la communauté de communes qui souhaite implanter des sociétés de services tels des bureaux d'études et d'ingénieries, activités manquantes sur le territoire.



Des aménagements de modernisation et de rénovation énergétiques seront faites dans ces nouveaux locaux pour aller dans le sens des objectifs du PCAET, amenant une dynamique économique et transversale pour la communauté de communes.

« Le terrain ayant une surface importante, il n'est pas à exclure d'envisager des extensions si la demande se présentait. »



INFO

Se situant à 15 minutes en vélo de la Gare de la Ménitré et pour favoriser la mobilité douce, un abri vélo va être construit.

LE CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES)

PROJET D'UNE JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Après une pause cet été pendant les grandes vacances, le CMJ reprend du service dès la rentrée. Au programme des jeunes élu(e)s, la mise en place des projets qu'ils ont choisis.

Le CMJ est composé de 14 jeunes qui se sont répartis en 3 groupes de travail avec 3 projets différents :

- ▶ Organiser une collecte de dons pour des associations.
- ▶ Réaliser une journée éco-citoyenne afin de ramasser les déchets sur la commune avec les citoyens de La Ménitrie.
- ▶ Sensibiliser les citoyens sur l'utilisation du city stade.

UN ESPACE JEUNESSE RICHE EN ÉVÈNEMENTS



Un été 2021 riche en événements vient de se terminer. Au chapitre de cet été, des animations sportives, des grands jeux, du bricolage, des échanges, des veillées à thèmes (Harry Potter, BlaBla Time...), des moments de rigolade, des découvertes artistiques (Céramique, Ecriture musicale...).

Toutes ces belles choses ont permis de rendre cet été joyeux, agréable et rempli de bons moments.

Place à la rentrée 2021 avec pleins de nouvelles choses à venir...

L'espace jeunesse sera ouvert sur les temps scolaires le mercredi de 13h30 à 19h et le vendredi de 18h30 à 21h30.

Nouveauté cette année, il sera ouvert prochainement un samedi par mois de 13h30 à 18h30. Les dates seront communiquées sur le site lamenitre.fr ainsi que sur le Facebook de l'espace jeunesse.

CONTACT

Contact : Arnaud Calcagni
(Responsable de l'E.J.)

- ▶ espacejeunesse@lamenitre.fr
- ▶ 07 86 03 65 03

▶ **Facebook :**
"Espace Jeunes La Ménitrie"

- ▶ **Instagram :**
[espacejeunesselamenitre49](https://www.instagram.com/espacejeunesselamenitre49)

ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

La rentrée est faite, l'année est lancée ! De nouvelles idées et de nouveaux projets émergent ! L'été fût riche en rire, en partage, en émotions et en animation ! Merci à tous les enfants pour ces beaux moments de vacances passés ! Les deux mois sur « notre île » nous ont permis de construire un bar pour la distribution du goûter, une cabane, apprendre à pêcher, aller à la piscine, cuisiner, visiter le musée Joseph Denais, faire des grands jeux collectifs et bien d'autres activités et apprentissages.

En ce qui concerne les prochaines vacances, l'accueil de loisirs sera ouvert de 9h à 17h du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre, à l'exception du lundi 1^{er} novembre. L'accueil péricentre sera ouvert de 7h15 à 9h le matin et de 17h à 18h30 le soir.

Les inscriptions se font toujours depuis le portail famille ou auprès du directeur de l'accueil de loisirs à l'adresse alsh@lamenitre.fr qui reste à votre disposition pour plus d'informations.



RESTAURANT SCOLAIRE PARTENAIRE DE L'OPÉRATION FRAICH'ATTITUDE



Comme chaque année, la commune de La Ménittré est partenaire de l'opération Fraich'Attitude qui sensibilise le grand public et plus particulièrement les enfants à la consommation des fruits et légumes frais. Fibres, minéraux, vitamines et autres éléments nutritifs ont ainsi été encore plus mis à l'honneur aux menus du restaurant scolaire au mois de juin.

« Du 14 au 19 juin un jeu concours sur les fruits et légumes a été organisé. Tous les gagnants ont eu un lot (1^{er} lot 1 place adulte et 1 place enfants au parc Terra botanica) de nombreux autres lots ont été distribués aux gagnants de ce jeu. Merci aux commerçants et entreprise pour les nombreux lots récoltés : Boucherie/Charcuterie PITON, Boulangerie Maugin, Gaec Chapeau, Vilmorin-Mikado et Parc Terra Botanica. »

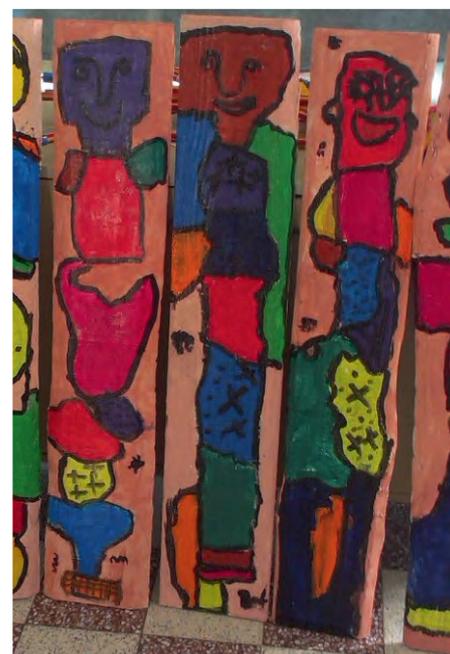


POURQUOI CONSOMMER DES FRUITS ET DES LÉGUMES ?

Ils nous apportent divers éléments en quantité importante pour protéger notre santé et rester en forme, tout en se faisant plaisir ! Des fibres, qui participent au bon fonctionnement intestinal. De l'eau, qui contribue à notre hydratation. Des éléments nutritifs (vitamines, minéraux, antioxydant, sucre) qui sont indispensables au fonctionnement de notre corps. Ils jouent un rôle protecteur vis-à-vis de nombreuses maladies, comme les cancers, le diabète, les maladies cardiovasculaires et la prise de poids.

ÉCOLE PIERRE PERRET

L'ÉCOLE MATERNELLE À L'HEURE DE L'ÉTÉ !



L'année scolaire s'était achevée doucement à la maternelle Pierre Perret, offrant enfin la possibilité aux familles de rentrer dans l'école et de venir admirer le travail des enfants réalisé tout au long de l'année. Quelle joie de retrouver cette convivialité et de partager avec les familles ! Petits et grands ont dégusté ce moment devenu si rare...

Les fresques du préau ont été dévoilées aux parents et les installations de Totems à la Gaston Chaissac décorent désormais notre cour de récréation. Les plus jeunes ont réalisé des fleurs gigantesques qui resteront dans leur mémoire d'écoliers c'est certain ! Une suite à ce projet d'aménagement de nos extérieurs, pourrait bien se poursuivre en 2021/2022...

Fin juin, les nouvelles familles ont pu se rencontrer pour des petites Portes Ouvertes et ainsi créer un premier lien avec les enseignantes et Atsems de l'école et également avec les autres familles. Une rencontre porteuse de sens, aussi bien pour les plus petits que pour les grands !! L'équipe souhaite la bienvenue à toutes ces nouvelles familles.

« L'École Maternelle fonctionne à deux classes depuis cette rentrée scolaire. L'équipe reste cependant stable et une réorganisation des classes et des locaux, devrait permettre d'accueillir nos petits élèves dans un espace aménagé différemment afin de varier les ateliers et de palier à l'effectif un peu plus important dans les classes. La priorité de l'équipe reste évidemment d'offrir de bonnes conditions d'accueil pour chaque petit élève. »

INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions durant l'année scolaire vous pouvez contacter soit la Mairie, (renseignements auprès d'Aurélie Rabouin), soit la directrice Madame Roux.

- ▶ par mail : ecolemat.pierreperret@gmail.com
- ▶ ou par téléphone au **02 41 45 66 82**

MULTI'ACCUEIL

GABAR'RONDE

En juillet les enfants de Gabar'Ronde sont partis explorer les fonds marins lors d'une matinée "20 000 lieux sous les mers", suivi d'un pique-nique. Ce fut l'occasion de souhaiter une bonne rentrée aux plus grands qui se dirigeront vers l'école en septembre.

Le multi accueil Gabar'Ronde vous offre la possibilité de confier votre enfant de 2 mois et demi à 4 ans pour quelques heures, une demi-journée, une journée entière en fonction de vos besoins. **Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h30 (sauf le mercredi).**



INSCRIPTIONS / RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à nous contacter pour une inscription ou pour tout renseignement.
Responsable de la structure :
Céline NAWROT

▶ par téléphone au
02 41 44 43 55

ÉCOLE SAINTE-ANNE

SE MET AU VERT

Après une pause estivale méritée et savourée, nous avons eu le plaisir de retrouver nos élèves et accueilli comme il se doit les nouveaux écoliers. Le tout sous un soleil radieux... Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles !

Au printemps dernier, les écoles ont participé au concours « écocitoyen » lancé par la municipalité. L'objectif tendait à ce que chacun porte une réflexion sur le changement climatique et ses impacts futurs et notamment pour

la commune. Cette expérience a été vécue très positivement par les élèves qui devaient représenter leur école telle qu'ils l'imaginaient dans le futur... L'idée d'une végétalisation de la cour a germé dans les esprits, des élèves et des enseignantes.

C'est tout naturellement que nous souhaitons poursuivre ce travail et que nous lançons le projet riche et ambitieux de végétaliser la cour de récréation .

Ce projet va démarrer cette année scolaire et sera poursuivi sur le plus long terme.

Au menu de ce vaste programme : créer des carrés de verdure, récupérer l'eau de pluie, installer des bacs pour les végétaux, aménager un petit coin « forêt » déjà existant, créer des jeux de récréation en bois ou encore installer un banc végétal...

Que ces belles idées fleurissent tout au long de l'année !

« Belle année scolaire à chacun et chacune ! »



INSCRIPTIONS

Pour inscrire votre enfant, veuillez contacter, Audrey PALICOT, chef d'établissement

▶ par téléphone au
02 41 45 61 81 ou
au 07 67 41 31 73

BEL ÉTÉ

AU PORT SAINT-MAUR

MALGRÉ LA SITUATION SANITAIRE, VOUS ÉTIEZ NOMBREUX, PLUS DE 2300, À VENIR SUR 6 DATES PROFITER DES ÉVÈNEMENTS ESTIVAUX, ET ENCORE PLUS À LA BUVETTE LA DÉRIVE.

SAUREZ-VOUS LES RECONNAITRE ?

- ▶ **Le 11 juin** concert de l'école de Musique Baugeois-Vallée et de SIMAWE
- ▶ **Le 11 juillet**, avec l'Entente Vallée, pour les Impatientes, Les Royales Marionnettes
- ▶ **Le 16 juillet**, concert de CARAVELLE et de MARILUCE
- ▶ **Le 30 juillet**, La Boîte Carrée
- ▶ **Le 06 août**, concert d'AUDREY K et de ROYAL KOPEK
- ▶ **Le 05 septembre**, Les Mystères de Loire avec le NTP, la compagnie Spectabilis, la compagnie On y Danse, les Dolphin Apocalypse, le groupe French Quarter ainsi que l'Aflam et Loire Odysee.





LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LIRENLOIRE

L'association Lirenloire à la médiathèque de la Ménittré a le plaisir de pouvoir vous accueillir aux heures habituelles dans le strict respect des règles sanitaires. Vous pouvez choisir parmi les nouveautés de romans, de BD, de CD et d'autres documents, cette année la médiathèque a acquis 250 nouveaux DVD !

Grâce à notre collaboration avec le bibloPôle et à la mise en réseau des Bibliothèques de Beaufort et de La Ménittré, s'ajoutent encore 300 nouveautés, romans, BD, CD et DVD ! Des trésors à venir découvrir !

Nous vous avons concocté un nouveau programme d'animations « livre comme l'air » pour lesquelles il vous faudra réserver en raison des jauges limitées.

Nous vous attendons !

« Lirenloire, c'est une trentaine de bénévoles qui gèrent la Médiathèque avec l'aide de la médiatrice culturelle de la Ménittré, nous attendons de nouveaux et nouvelles bénévoles ! »

CONTACT

Contactez-nous

aux horaires d'ouverture

- ▶ par téléphone au
02 41 45 25 54
 - ▶ ou par mail :
lirenloire@laposte.net
- Horaires d'ouverture de la Médiathèque** - 10 place Leon Faye (près de l'église) :
- ▶ **Mercredi de 15h45 à 18h30**
 - ▶ **Vendredi de 16h à 18h30**
 - ▶ **Samedi de 10h à 12h45**

men'piste chasse au trésor dans les rues de La Ménittré

de 14h à 18h
espace culturel
samedi 18 octobre

Un spectacle de cirque et de magie
Tout public à partir de 3 ans
avec l'aide de l'association ADAM

16h - espace culturel
Samedi 27 novembre

Surprise en conte

lecture à la maison de retraite

Chaque semaine, un duo de lecteurs de Lirenloire propose des lectures, chansons, musiques et contes aux résidents. Partage chaleureux et enthousiaste.

toute l'année !

BLIND TEST OUVERT À TOUS, EN PARTENARIAT AVEC L'ESPACE JEUNESSE

15h Médiathèque
mercredi 20 octobre

A vos marques les petites mains ! colle, rubans, paillettes à disposition...

ATELIER LA BRICOLE
atelier parents-enfants

10h médiathèque
samedi 4 décembre

Les adhésions à la médiathèque :

la médiathèque en réseau avec Beaufort, vous permet d'emprunter dans les deux bibliothèques.

- annuelle La Ménittré :
GRATUIT pour - de 18 ans.
8€ pour les adultes
4€ tarif réduit pour le 2ème adulte du foyer, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, étudiant de plus de 18 ans, saisonnier.

- annuelle Réseau :
famille 21€ indiv 14€

- Vous pouvez emprunter:
8 documents (livres, bandes dessinées, albums, magazines) et 3CD et 2DVD pendant 4 semaines.

Reservations en ligne :
bibliotheque.beaufortenanjou.fr

APERITIF LITTERAIRE **Polar**

Textes choisis par les lecteurs de Lirenloire et cocktail assassin !

18h30 médiathèque
Vendredi 19 novembre

Bébés lecteurs **doudou et tétine**

Doudou et tétine
choix de textes, comptines et chansons pour les tout petits.

10h30 médiathèque
vendredi 10 décembre

COMITÉ DES FÊTES

2021, UNE SECONDE ANNÉE SANS ANIMATIONS POUR LE COMITÉ DES FÊTES.

La situation actuelle due au Covid n'ayant pas évolué favorablement et les récentes mesures prises par le gouvernement, tant sur les directives d'organisation de manifestations que sur la mise en place du pass sanitaire ont incité le Comité des Fêtes à annuler ses animations pour la fin de l'année. Par conséquent, la soirée spectacle initialement prévue en octobre et le loto de Noël n'auront pas lieu.

Quant au repas des Aînés déjà reporté du printemps à l'automne, il est encore une source d'inquiétude pour tout le monde. En conséquence la Municipalité et le comité des fêtes ont décidé de ne pas l'organiser en cette fin d'année tout en espérant que nos aînés puissent se retrouver en 2022 pour ce moment convivial et festif.

De ce fait et comme l'an dernier, un colis

de Noël préparé par le Comité sera distribué à toutes les personnes âgées de 72 ans et plus de la commune.

Les membres du Comité des Fêtes seront accompagnés par les membres du CCAS (Comité communal d'action sociale) et ils se feront un plaisir de le distribuer à nos 260 aînés entre le 16 et le 21 décembre prochain.

SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT HUBERT

La saison de chasse a débuté le dimanche 19 septembre à 9 heures sur le territoire de notre commune. Le comptage nocturne sur les lièvres fait en février, a montré une population stable dû à une bonne gestion de notre part, à la régulation sur les renards, 20 sur l'année. Nous avons effectué des lâchers de faisans au printemps, 20 poules faisanes et 5 coqs faisans, afin d'augmenter la population naturelle sur le territoire. Tous les chasseurs devront être équipés de vêtements orange, si les promeneurs et vététistes pouvaient faire de même,

cela permettrait d'être vu de loin pour une meilleure sécurité, même si nous ne déplorons à ce jour aucun accident sur le territoire de la société de chasse de La Ménitré.

Si vous avez des dégâts suite à la visite d'animaux sauvages, un document est affiché en Mairie avec les coordonnées d'un piégeur, n'hésitez pas à le contacter. Un arrêté est à l'intention de tous les possesseurs de chiens. Il indique que dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant

la période du 15 avril au 30 juin. Il est également interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou pour un chien de garde d'un troupeau.

ASSOCIATION SAMVA

(SOLIDARITÉ ET ACCUEIL DES MIGRANTS DANS LA VALLÉE DE L'AUTHION)

Ils viennent de Syrie, d'Afghanistan, du Soudan, d'Érythrée, de Guinée ou du Tchad.

Ils ont fui leur pays en guerre, la dictature, la violence et la misère. Ce sont des migrants qui viennent chercher chez nous la paix et une nouvelle vie même temporaire, le temps que leur pays retrouve un peu de normalité.

On imagine mal à travers les quelques rares reportages et leurs témoignages, la somme de difficultés qu'ils ont rencontrée pour arriver jusqu'ici.

Ils sont temporairement logés à La Ménitré, sous la responsabilité d'une association d'Angers, pendant la durée de la procédure administrative de leur régularisation. Cette procédure exigeante, est gérée par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), qui analyse leurs situations et leurs droits de séjourner chez nous. Toutes les demandes d'asiles ne sont pas acceptées.

L'association SAMVA vient apporter à La Ménitré et à Beaufort, pour une dizaine d'entre-eux, que vous rencontrez parfois dans le bourg, une aide essentielle :

l'apprentissage ou l'amélioration de leur français. Cela leur permettra de s'intégrer même temporairement et de trouver un de ces emplois pour lesquels nous avons bien souvent du mal à trouver des candidats volontaires.

Grâce à leurs progrès en français, certains bénéficient d'une formation qualifiante au CNPH-Piverdière, confortée par un suivi en français par des bénévoles de l'association.

Parmi les migrants stagiaires au CNPH, plusieurs ont trouvé un emploi dans une entreprise locale après leurs diplômes, où ils donnent beaucoup de satisfaction. Par ailleurs, les bénévoles accompagnent ceux qui peuvent bénéficier des colis de la Banque Alimentaire ou des Restaurants du Cœur.

Par notre accompagnement nous souhaitons contribuer à une meilleure connaissance réciproque et ainsi arriver à un « mieux vivre ensemble », convaincus que l'immigration est une richesse si nous savons la maîtriser et l'accueillir.



CONTACT

▶ par téléphone au
06 78 92 22 85

LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION PARRAINAGE ÉCOLE ET FORMATION AGRICOLE AU BURKINA FASO (P.E.F.A.B.)

Depuis le 1^{er} mars 2002, date de la création de l'association P.E.F.A.B., 137 jeunes burkinabés de Bounou (un village au nord du pays) (1) ont été scolarisés et ont bénéficié d'une formation professionnelle dans les secteurs de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et de l'agriculture. 45 jeunes sont en cours de scolarité et de formation actuellement.

Les adhérents et les familles parrainantes ont permis par leurs aides, d'arriver à ce résultat. M. et Mme Rose PARÉ sont les relais de l'association au Burkina-Faso. Retenez bien la date, en juin 2022 nous fêterons les 20 ans de la création de l'association PEFAB à La Ménitry, en présence de M. et Mme PARÉ et d'un ancien élève parrainé Romaric. Contes africains, expositions, conférences et concert permettront des rencontres



Les collégiens parrainés de Bounou

et des échanges. Le programme détaillé sera publié dans le prochain bulletin municipal.

Si vous souhaitez soutenir l'association P.E.F.A.B., vous pouvez adhérer auprès de Françoise GRIMAUT (tél. : 06 71 58 06 01 ou andreau-grimault.francoise@neuf.fr)

20 € l'adhésion et 160€ si vous souhaitez en sus parrainer un jeune. Vous bénéficiez d'une défiscalisation de 66%, l'association étant reconnue d'utilité publique.



Les futurs parrainés

(1) Burkinabé : habitants du Burkina-Faso (ex Haute-Volta) en Afrique de l'ouest

ASSOCIATION FOYER RURAL,

LA LOCATION DE SALLE EST DE NOUVEAU POSSIBLE DEPUIS JUILLET !

L'année 2020 a mal terminé et l'année 2021 a également mal commencé pour l'association du Foyer Rural. Malgré tout, la salle a pu rouvrir ses portes en juillet pour les locations. Nous maintenons le repas d'automne le 20 novembre à 12h30 ainsi que l'assemblée générale le 26 novembre à 20h. Pour toute demande de location, veuillez contacter Mme Boussard Martine au 06 86 05 18 68.
« Nous tenons à vous informer que la tenue des manifestations, ainsi que les locations, sont sous réserve de l'évolution de l'épidémie. »

ASSOCIATION AU JARDIN DE MA COUSINE

L'ASSOCIATION AU JARDIN DE MA COUSINE FAIT UN BILAN POSITIF DE CET ÉTÉ 2021.

JUILLET

Accueil de 10 jeunes Scouts et Guides de France venu(es) en renfort sur le terrain durant 10 jours. Ce partage fut convivial et productif.

AOÛT

- ▶ Une "Nuit Éclairée" à destination du public des 11-15 ans. HéliceTerrestre, le 27 au 28 août.
- ▶ "Le Jardin Ouvert", accueil sur le terrain en août chaque mercredi de 10h30 à 12h30.

SEPTEMBRE

- ▶ Chantier participatif : 20 jeunes de l'association angevine Unis-Cité sont venus le 16 septembre Au Jardin de ma Cousine.

OCTOBRE

- ▶ Portes-Ouvertes "Jardin ambulant" samedi 2 octobre en soirée et dimanche 3 octobre avec des invités "ambulants" venus au Jardin.

À PARTIR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE :

- ▶ "Le Jardin Ouvert" vous accueille chaque mercredi de 14 h30 à 16h30. Chacun peut venir regarder, aider, discuter avec le-la-les bénévoles présent(es) au Jardin, 44 rue des Vendellières : suivre l'affichage à partir du grand portail donnant sur un hangar agricole en retrait de la rue. La participation est libre et en soutien à l'association.
- ▶ "Enracinement" atelier animé 5 fois par an par Annick D. salle Emile Joulain, espace de la Vallée (tarif et infos 06 41 92 23 96).
- ▶ "Le Corps Dansé" animé par Guylène S. 2 vendredis soirs par mois (tarif et infos 06 86 76 85 31).
- ▶ Chaque premier mardi du mois de 20h à 21h30, atelier d'écriture " Ecrire au Jardin" salle Emile Joulain (infos 06 87 71 06 85 Claudie G). le 5 octobre, le 2 novembre, 7 décembre
- ▶ Le Lundi de 18h30 à 20h, salle Emile Joulain, espace Vallée, "Arts énergétiques au Jardin", transmission d'un Tai chi chuan de santé, premier atelier offert par l'asso, contact Claudie G. 06 87 71 06 85.

27 OCTOBRE

- ▶ 20 jeunes de l'association angevine Unis-Cité viendront le 27 octobre Au Jardin de ma Cousine pour un chantier participatif. Venez à leur rencontre !

« Suivez notre actualité sur notre page facebook Au Jardin de ma Cousine, ouverte à tous sans compte FB. »

Bel automne à chacun(ne) !

Les associations invitées par Au Jardin de ma cousine cet automne :



CONTACT

- ▶ par téléphone au 06 87 71 06 85 / 06 86 76 85 31
- ▶ ou par mail jardindemacousine@gmail.com

ALES (ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS)

Compte tenu de la situation liée à la COVID-19, nous n'avons malheureusement pas pu organiser une Assemblée Générale digne de ce nom. Le bureau A.L.E.S. s'est donc réuni « à huis clos », afin de faire le bilan de la saison 2020/2021 et de prévoir la prochaine rentrée.

Les 88 adhérents répartis sur les 5 activités de l'association ont attendus la rentrée de septembre avec impatience !

- ▶ **BADMINTON** - Stéphane JOBARD (06 85 39 39 24)

Reprise des activités le jeudi 2 septembre 2021. Pas de COACH pour cette activité

- ▶ **GYM D'ENTRETIEN**
Ghislaine LONQUEU (02 41 45 66 07)

Reprise des activités le jeudi 9 septembre 2021 - COACH : Cyril LEB-LONG

▶ ZUMBA

Isabelle NICOLAS (06 32 45 83 21)
Reprise des activités soit le mercredi 8 septembre 2021
COACH : Nathalie MACHADO

▶ GYM TONIQUE

Nadine VERITE (07 50 07 40 78)
Reprise des activités le mardi 7 septembre 2021- Un nouveau COACH est en cours de recrutement

▶ MARCHE NORDIQUE

Yolande CADEAU (06 81 56 69 64)
Reprise des activités le lundi 13 septembre 2021
COACH : Yves MARSILLE

« Des séances de découverte sont proposées pour chaque activité. »

Le site internet A.L.E.S. est en cours de construction



LE BUREAU

- ▶ Nadine VERITE - Présidente
- ▶ Isabelle NICOLAS - Trésorière
- ▶ Yolande CADEAU - Secrétaire
- ▶ Stéphane JOBARD, Ghislaine LONQUEU - Membres

LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION MOULIN ET CULTURE DE LA VALLÉE (AMCV)



L'artiste Agnès PASZEK a exposé ses œuvres en juillet

Nous pouvons mettre à disposition la salle du rez-de-chaussée d'environ 35 m² restaurée selon les règles des Bâtiments de France au 3 rue du Moulin à La Ménitré



Même si le meunier dort, le moulin tourne...

Ca y est, les travaux sont terminés !

Vous avez pu en voir l'aboutissement lors de la journée du patrimoine du dimanche 19 septembre. La réception des travaux a eu lieu la veille et a réuni outre les représentants de la région, de la communauté Baugeois Vallée et de la municipalité, les différents acteurs qui ont permis de finaliser ce projet : les artisans, les bénévoles, les différents organismes qui ont permis le financement ainsi que les donateurs généreux, attachés à la réalisation de cette restauration qui représente un bout de notre histoire de ligérien.

Ce moulin, chargé d'histoire, est engagé dans une nouvelle activité avec déjà une exposition qui s'est déroulée du 18 juillet au 15 août avec les créations de Madame Agnès Paszek, nouvelle ménitréenne. L'Association Moulin et Culture de la Vallée n'est pas restée inactive et a participé au vide-greniers organisé par la ville de Beaufort en Anjou le 14 juillet dernier et au ramassage de journaux et revues à l'aide d'une benne à papier, pour leur recyclage.

Le samedi 16 octobre prochain va se dérouler, comme l'an dernier, le Méni'piste où petits et grands vont partir à la découverte du patrimoine de la commune et répondre à différents jeux et énigmes.

AMCV y participera en espérant que le contexte sanitaire le permette, comme d'autres activités dans les mois à venir...

Si vous désirez profiter vous aussi de ce site pour faire une exposition, une présentation de vos créations pour un week-end, une semaine ou plus, vous pouvez prendre contact avec l'association par le biais de la boîte mail : amcv1908@outlook.fr.

« Encore un grand merci pour votre soutien. »

VOUS ÊTES ARTISAN D'ART, ÉCRIVAIN, ARTISTE ET VOUS CHERCHEZ UNE SALLE POUR PRÉSENTER VOS ŒUVRES ?

L'Association Moulin et Culture de la Vallée vous propose un endroit atypique : un moulin, en centre bourg, chargé d'histoire car il fut un temps transformé en chapelle à l'étage.

CONTACT

▶ par mail
amcv1908@outlook.fr

LES AMIS DES ORGUES

CINQ CUIVRES POUR UN BEAU CONCERT : LE QUINTETTE ARABESQUE

Ils sont cinq, tous professeurs dans différents conservatoires des Pays de la Loire, qui se sont associés en 1995 pour former le Quintette de cuivres Arabesque : trompette, corne, trombone, cor et tuba. Les qualités instrumentales de chaque musicien et le plaisir de jouer ensemble depuis de longues années font de ce quintette une formation remarquable et appréciée partout où ils se produisent. Ce sera encore le cas, à n'en pas douter, à La Ménittré et l'Association est heureuse de les accueillir, de les faire connaître au public ménitréen en l'invitant à entendre ou réentendre des œuvres souvent connues des répertoires classique et contemporain.

Dimanche 6 octobre à 16h en l'église de La Ménittré.

Tout public.

Merci d'être venu partager ce beau moment avec nous.



CONCERT IMPROVISATION ORGUE ET CONTE

Le vitrail ci-joint nous invite à un tout autre événement pour terminer en beauté la programmation 2021. En effet, Claire Guillermin conteuse bien connue dans notre secteur et Marc Inglebert à l'orgue feront revivre le légendaire des Rois Mages. À l'approche de Noël, l'association a donc laissé carte blanche au duo pour créer le programme de ce concert. Quatre contes écrits tout spécialement pour l'occasion par Claire Guillermin alterneront avec les improvisations à l'orgue de Marc Inglebert pour un voyage merveilleux en mots, en musique et en images sur grand écran.

Dimanche 5 décembre à 16h en l'église de La Ménittré.

Tout public à partir de 8-9 ans.

Tarif habituel : 10€ (1/2 tarif pour groupe d'au moins 10 personnes) et gratuit pour les moins de 18 ans.



CLASSE D'ORGUE

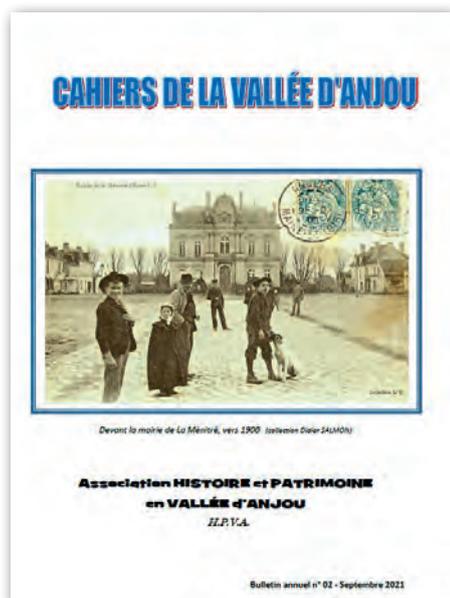
En partenariat avec l'École de Musique Baugeois-Vallée, l'association a le plaisir de mettre l'orgue de La Ménittré, patrimoine communal, à la disposition des élèves désireux d'apprendre à en jouer.

Plusieurs adultes et enfants sont déjà inscrits à cette nouvelle classe d'orgue et il est encore possible de le faire en contactant l'École de Musique au 09 63 55 64 45 ou 07 88 93 41 69.

LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLÉE D'ANJOU (H.P.V.A.)



Les 18 et 19 septembre, a eu lieu la 38^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine. L'association H.P.V.A. s'était associée à nouveau

cette année avec l'association MOULIN ET CULTURE DE LA VALLÉE, pour une manifestation festive et culturelle au Moulin de la Vierge. À cette occasion, nous avons présenté et mis en vente notre troisième bulletin annuel des « CAHIERS DE LA VALLÉE D'ANJOU ».

Onze articles viennent nous apporter un nouveau complément sur l'histoire de notre terroir. Deux articles concernent Saint-Mathurin et neuf autres viennent compléter le livre de référence : « LA MÉNITRIÉ, UNE HISTOIRE ENTRE LOIRE ET VALLÉE », réalisé par la commission Histoire en 2013.

Vous pouvez vous procurer ce numéro 2 auprès de l'association, sinon à l'accueil de la mairie, ainsi que les numéros précédents (n° 0 et 1). Le prix de vente de ce numéro de 56 pages illustré de nombreux documents en couleurs, est de 10 euros (plus 2,50 € pour un envoi

postal), à régler par chèque à l'ordre de l'association H.P.V.A.

Du 6 au 14 novembre, si la situation sanitaire le permet, l'association en coordination avec la municipalité proposera à l'Espace Culturel, une exposition des Archives Départementales intitulée « **Vivre la République en Anjou** ».

Notre atelier généalogie a repris ses réunions mensuelles le deuxième lundi de chaque mois à 18h30. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous rejoindre. Les débutants comme les experts sont les bienvenus. Deux réunions sont gratuites pour les non adhérents.

CONTACT

► Jean-Luc NEAU
06 03 03 34 74

EN BREF

DON DU SANG

1 DON DU SANG = 3 VIES SAUVÉES

Un grand merci aux donateurs de sang



► **POUR FAIRE UN DON** : le donneur doit se munir d'une pièce d'identité surtout la première fois, être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg et se sentir en bonne santé (pas à jeun).

N'hésitez pas à vérifier d'éventuelles contre-indications : faites le test sur dondesang.efs.sante.fr

Contact sur LA MENITRIE : Mme MALISART Marie-Françoise au 06 26 01 72 70

► COMMENT PRENDRE RDV ?

Pour donner votre sang à la collecte de Beaufort-en-Anjou, **le lundi 8 novembre de 16h à 19h30**, prenez RDV sur le créneau horaire qui vous convient sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
Vous pouvez aussi télécharger l'appli mobile.

► **Les collectes de 2022** : Lundi 10 janvier - Lundi 14 mars - Lundi 23 mai - Lundi 8 août - Lundi 7 novembre, de 16h à 19h30 à la salle des Plantagenêts de Beaufort-en-Anjou

ASSOCIATION ARTS, CULTURE ET LOISIRS

DES ACTIVITÉS EN OCTOBRE ET NOVEMBRE

L'association sera présente l'après-midi du **samedi 16 octobre** auprès des familles, en partenariat avec la municipalité et les associations culturelles de la commune. Nous partagerons le plaisir de co-animer la 2^{ème} édition de la chasse au trésor culturelle « Méni'Piste ».



L'après-midi du **mercredi 27 octobre**, nous vous proposons une balade découverte de la Forêt de Chandelais en compagnie d'un technicien forestier de l'Office National des Forêts (ONF).

Cette sortie nécessite une réservation préalable au 06 47 30 89 50 (inscription jusqu'au 13/10). Le rendez-vous est fixé Esplanade de la Mairie pour un départ groupé à 13h30. La durée sera sur place de deux à trois heures. Le choix du mercredi devrait permettre aux familles de venir. Une participation financière de 10,00 euros par adulte et de 5,00 euros par enfant (de 10 à 17 ans) sera perçue. Attention, le groupe sera constitué de 20 personnes maximum (à partir de 10 ans), n'attendez pas !

Et enfin, le **dimanche 28 novembre**, nous nous retrouverons, nous espérons nombreux, Salle Joseph Pessard pour une nouvelle Foire aux Livres, aux disques et aux jeux de société. La 19^{ème} édition a eu lieu en 2019. L'événement permet aux ex-



posants (non professionnels) de venir mettre à disposition des visiteurs des milliers de livres, disques et jeux à la vente. L'association invite également quelques écrivains à venir présenter, vendre et dédicacer leurs ouvrages.

Il est évident que le maintien de chacun de ces rendez-vous sera conditionné à la situation sanitaire du moment et que l'accès sera lui aussi soumis aux réglementations en vigueur.

« Notre souhait consiste à pouvoir à nouveau vous accueillir ; nous avons toutes et tous envie de nous retrouver. »



MAISON FRANCE SERVICES

SUR L'ENTENTE-VALLÉE

Pour vous faciliter les démarches administratives et numériques, vous essayez de contacter une administration sans y parvenir, vous n'avez pas d'ordinateur, d'imprimante, de scanner, vous souhaitez créer un compte AMELI, MSA, des IMPÔTS, faire une demande de permis de conduire, certificat d'immatriculation, CAF, vous avez besoin de consulter des relevés de carrière CARSAT, des relevés d'imposition, vous trouvez que c'est compliqué et fastidieux.

Vous pouvez nous contacter au 02 41 45 60 89

PERMANENCE À LA MAIRIE DE LA MENITRE LE MERCREDI DE 14H À 17H30



SERVICE GRATUIT

Le Centre d'Animation Sociale de l'Entente-Vallée est un lieu d'échanges, d'écoute bienveillante, d'initiatives et d'actions avec les habitants de l'Entente-Vallée, porté par des bénévoles et soutenu par des professionnels. C'est un lieu pour prendre du temps pour soi.

Le 24 juin, les habitants ont choisi le nouveau logo et la nouvelle charte graphique du centre. Le nouveau nom «Toile de graines» avait été choisi quelques semaines auparavant. La toile comme symbole du réseau et des liens à tisser entre les personnes et les graines, comme clin d'œil aux pépinières du territoire et pour l'image de « faire germer des idées et des projets ».

L'équipe de professionnelles est composée de :

- ▶ Charlotte Claudy pour l'accueil et France Service
- ▶ Nadège Bouin pour France Service
- ▶ Hélène Baudouin pour les actions familles/parentalité
- ▶ Lucie Gautier stagiaire pour le projet « tiers lieux »
- ▶ Gaël Cochain stagiaire pour les actions seniors et le projet Escale.

Voici une présentation de nos principales actions :

- ▶ Pour le public « seniors » : des activités... Et le projet Escale pour découvrir des actions et des associations du territoire.
- ▶ Pour le public « familles » : des sorties, des ateliers parents/enfants, des temps d'échanges entre parents et une action « parents solo » pour permettre aux parents concernés d'avoir un lieu d'écoute, de partage et de soutien.
- ▶ Pour les personnes qui ont besoin d'aide dans leurs démarches administratives, deux agents France Service sont là pour les accompagner et contacter les services administratifs concernés.
- ▶ Pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion : le transport solidaire existe pour mettre en relation ces personnes avec des chauffeurs bénévoles.
- ▶ Pour celles et ceux qui veulent apprendre ou développer leurs connaissances en informatique, il existe des ateliers numériques.
- ▶ Des actions intergénérationnelles : un atelier cirque et un autre autour de la bande dessinée.

- ▶ Une réflexion autour de « tiers lieux » (un lieu pour rassembler des personnes autour de thèmes ou d'activités communes : bien-être, alimentation, ressourcerie, activités numériques...)
- ▶ Pour celles et ceux qui ont besoin d'être soutenus dans leur scolarité, avec l'association La Courte Echelle, pour un temps d'accompagnement aux devoirs individualisés.
- ▶ Pour permettre d'être plus à l'aise à l'écrit ou à l'oral, il y a l'atelier « Dire, Ecrire, Lire, Compter » (DECLIC)
- ▶ Pour aider à la rédaction de courriers et de documents administratifs, des bénévoles sont présents en tant qu'écrivain public
- ▶ Pour tous ceux et celles qui ont des idées, des envies et qui souhaitent être accompagnés : nous sommes présents et à l'écoute pour vous aider à réaliser vos projets.

« N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes prêts pour vous accueillir avec convivialité. Cultivons nos liens pour faire germer nos projets ! »

**LE 27/11 :
JOURNÉE « TOUS CONNECTÉS »**

Une journée pour découvrir de nouveaux usages numériques (ateliers, premiers secours numériques, objets connectés...)

CONTACT

2 rue de Lorraine à Beaufort
 ▶ centre.animation.sociale@beaufort-nanjou.fr
 ▶ 02 41 45 60 89
 ▶ Facebook : "C.A.S Toile De Graines"
 ▶ Instagram : espacejeunesselamenitre49



Équipe du centre avec des bénévoles

BIENVENUE À ANTOINE ROUSSEAU



ROUSSEAU CARRELAGE

L'entreprise ROUSSEAU CARRELAGE s'est installée au lieu dit Les islettes sur notre commune de La Ménitré.

**POSE CARRELAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
FAÏENCE - CHAPE, RAGRÉAGE - DOUCHE À L'ITALIENNE**

Antoine est artisan carreleur

► 06 31 04 93 62

► a.rousseau.carrelage@hotmail.com

UNE ESTHÉTICIENNE AU SALON DE COIFFURE MARIE CHRISTINE

Marie Rocher vous reçoit sur rendez-vous, trois fois par semaine, au salon Marie-Christine Coiffure.

SOINS DU VISAGE, ÉPILATIONS, EXTENSION DES CILS.

► 14 rue Marc Leclerc à La Ménitré

► 06 20 05 23 85 ou carmen.rocher@orange.fr

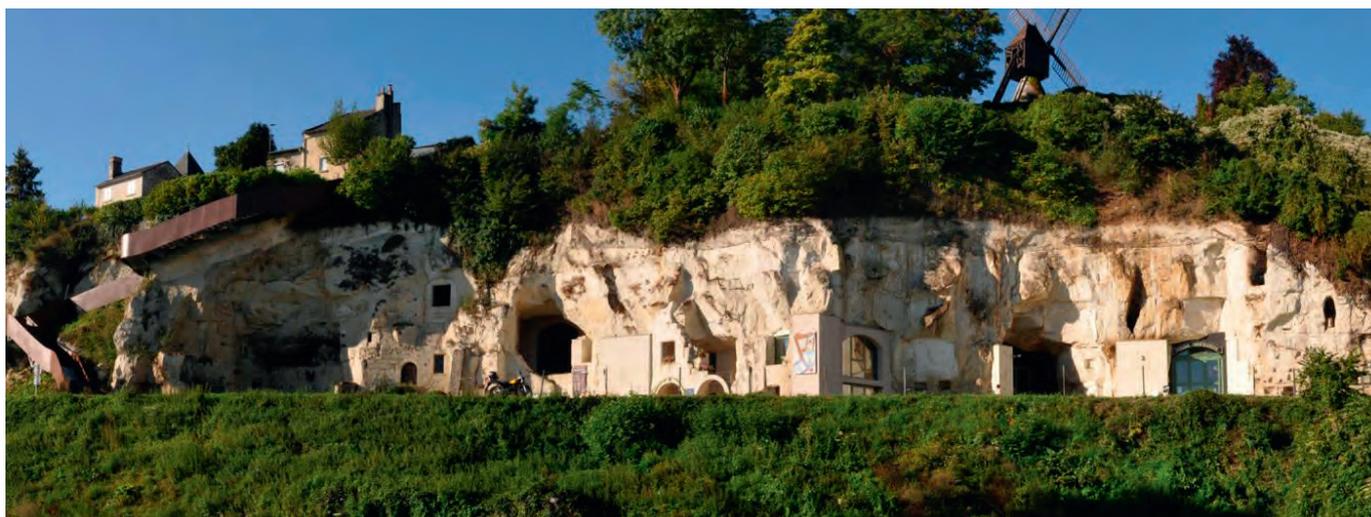


PNR (PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINE) NOTRE PATRIMOINE À DE L'AVENIR

La Maison du Parc à Montsoreau est un lieu de visite incontournable pour découvrir la région, organiser vos sorties ou composer votre week-end. Elle vous accueille jusqu'au 7 novembre 2021 gratuitement... et en toute sécurité ! Cette année, profitez d'un programme taillé sur mesure pour faire la rencontre d'un patrimoine emblématique du territoire : les cavités troglodytiques.

EXPOSITION DU 19 MAI AU 7 NOVEMBRE 2021 : « LES 1001 VIES DES TROGLOS »

Notre territoire regorge de cavités troglodytiques. Leur histoire est longue et pleine de rebondissements. De l'extraction à l'habitation, de lieux de stockage aux lieux de fête, les troglos ne cessent de se réinventer. Entrez dans cet univers fascinant et découvrez leurs 1001 vies trépidantes, le temps d'une exposition ! En famille, résolvez les énigmes et aidez Mister Troglo à retrouver la mémoire.



EXPOSITION DU 5 JUIN AU 7 NOVEMBRE 2021 - JARDINS DE LA MAISON DU PARC

« Chauves-souris, portraits renversants »

Dans l'obscurité des troglos vivent de petits mammifères volants. Discrètes et agiles, les chauves-souris ont toujours nourri les imaginaires. Bien qu'elles soient très présentes en Loire-Anjou-Touraine, elles sont aujourd'hui de plus en plus menacées. À travers de beaux portraits photographiques, les visiteurs (re)découvrent ces animaux surprenants et balayent les préjugés !

Tout au long de l'année - Réservation obligatoire. Dates en ligne, annulations possibles.

Retrouvez les horaires, le programme complet sur notre site Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

ZÉRO DÉCHÉT C'EST PAS SI COMPLIQUÉ



LIMITEZ LES EMBALLAGES SUPERFLUS

► Achetez en vrac

Privilégiez les commerces offrant une large gamme de vrac. Évitez l'achat de grande quantité de produits secs issus de l'agriculture bio (comme les céréales, les oléagineux) : moins traités, ils sont plus sensibles à l'attaque de parasites. N'achetez que la quantité nécessaire (pour un mois maxi).

► Optez pour des produits à la coupe

quand ils existent comme les viandes, les fromages, les poissons ou la charcuterie.

► Choisissez les produits frais et locaux

: plutôt que l'achat de produits transformés (plats préparés, salades pré-préparées, soupes en boîte...), achetez des produits frais locaux et de saison et réalisez une cuisine saine et de qualité.

► Préférez les produits dont l'emballage est réduit ou éco-conçu

Certains produits ne sont pas disponibles à l'achat en vrac. Dans ce cas, optez pour les contenants les plus réutilisables (verre plutôt que plastique, carton recyclable...), les produits dont l'emballage est réduit au strict nécessaire, ou l'achat en grand format s'il s'agit de denrées que vous consommez fréquemment.

Vous pouvez également privilégier l'achat de produits rechargeables (flacons de lessive dans les boutiques spécialisées).

► Stoppez l'achat de produits en portion ou sachet individuel

, comme les goûters pour les enfants. Vous pouvez préparer un goûter emballé par vos soins dans un contenant réutilisable (boîte à lunch, tote-bag, emballage type wrap...)

► Cessez l'achat de bouteille d'eau en plastique

, et consommez plutôt l'eau du robinet. Une gourde vous permettra de l'emporter pour vos activités à l'extérieur.

► Recyclez et réutilisez les emballages

: donnez une nouvelle vie à certains emballages de qualité (film aluminium...) pour ranger à la maison, au garage, ou dans le jardin.



ACHETEZ RESPONSABLE

► Dirigez-vous vers les commerces locaux engagés dans le commerce

responsable : magasins spécialisés « zéro déchet » ou disposant d'une large palette de vrac, distributeur de produits frais bio locaux (marché fermier ou AMAP).

► évitez les achats impulsifs

qui encombrant vos placards et finissent peu ou pas usagés dans les bacs de déchets.

► Plutôt que le neuf

: achetez du recyclé, fabriquez, réparez, troquez.

► Entre plusieurs produits, retenez celui dont l'usage génère le moindre déchet

: remplacez par exemple les piles jetables par des accumulateurs rechargeables. Choisissez pour cela un chargeur de bonne qualité qui accepte différents modèles.

INFOS PRATIQUES

► MAIRIE DE LA MÉNITRÉ

B.P. 20 - 49250 La Ménittré
Mail : accueil@lamenitre.fr
02 41 45 63 63

www.lamenitre.fr

Lundi et mercredi : 9h à 12h et 15h à 17h30 ; Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h ; Samedi : permanence assurée de 10h à 12h hors vacances scolaires.

► MÉDIATHÈQUE DE LA MÉNITRÉ

1^{er} étage de l'Espace culturel
10 place du Colonel Faye
Mail : lirenloire@laposte.net
02 41 45 25 54

Mercredi : 15h45 - 17h45

Vendredi : 16h - 17h45

Samedi : 10h - 12h45

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE

15 avenue Legoulz de la Boulaie - Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
www.baugeoisvallee.fr

Du lundi au vendredi

9h à 12h15 et 13h30 à 17h30

► BUREAU DE POSTE DE LA MÉNITRÉ

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 11h15 à 13h15

► GENDARMERIE

5 route des Marillères
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 17 17

Du lundi au samedi :

8h-12h et 14h-18h

Le dimanche : 9h-12h et 15h-18h

► URGENCES

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Centre anti-poison :

02 41 48 21 21

CHU Angers : **02 41 35 36 37**

Pharmacie de garde :

3237 (www.3237.fr)

Enfance en danger : **119**

Violences Femmes Infos : **3919**

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

Ven.15 Association
Au Jardin de ma cousine
ATELIER LE CORPS DANSE

Sam.16
Espace culturel
MÉNI'PISTE - 14h30/18h30

Réservation : 07 85 08 09 80



Mer.20 Association Lireloire
BLIND TEST À 15H
Espace culturel

Ven.29 Saint MathMénitRé
Football club
CONCOURS DE PALETS
Espace Pessard



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site lamenitre.fr et
le facebook ([communedelamenitre](https://www.facebook.com/communedelamenitre))



NOVEMBRE

H.P.V.A. de novembre :
"VIVRE LA RÉPUBLIQUE EN ANJOU"

Espace culturel

Du 6 au 14 novembre :
les samedis et dimanches de
15h à 18h 30

Le 11 novembre :
de 10h à 13h et de 15h à 18h30



Ven.12 Association
Au Jardin de ma cousine
ATELIER LE CORPS DANSE

Sam.13 SPECTACLE CATALYS
Espace Pessard

Ven.19 Association Lireloire
APÉRITIF LITTÉRAIRE
Médiathèque

Sam.20 Association du Foyer Rural
REPAS D'AUTOMNE
Salle du Foyer derrière l'église

Ven.26 Association
Au Jardin de ma cousine
ATELIER LE CORPS DANSE

Sam.27 Association Lireloire
SPECTACLE DE CIRQUE ET DE MAGIE
Espace culturel

Dimanche 28 novembre
Espace Pessard
FOIRE AUX LIVRES

Association AACL Arts Culture et Loisirs



DÉCEMBRE

Sam.4 Association Lireloire
ATELIER BRICOLE
Médiathèque

Dimanche 5 décembre à 16h

Église de La MénitRé

**CONCERT IMPROVISATION
ORGUE ET CONTE**

TOUT PUBLIC À PARTIR DE 8-9 ANS.

Ven.10 Association
Au Jardin de ma cousine
ATELIER LE CORPS DANSE

Ven.10 Association Lireloire
BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque

Les dates indiquées ci-dessus sont programmées sous réserve des conditions sanitaires.

LE CABARET DES METAMORPHOSES



**A LA MÉNITRÉ, espace Pessard
samedi 13 novembre 2021**